



## COMMUNIQUÉ POUR LES MÉDIAS

Chômage Septembre 2011			
	Taux	Chômeurs	
Valais	3.0%	4149	↗
Haut-Valais	1.3%	488	↗
Valais central	3.5%	1890	↗
Bas-Valais	3.9%	1771	↗

7 octobre 2011

### Valais : situation sur le marché du travail en septembre

(IVS).- 4149 chômeurs étaient inscrits auprès des Offices régionaux de placement (ORP) valaisans à la fin septembre, soit 240 de plus qu'à la fin août. Le taux de chômage valaisan est remonté à 3% (+0.2 point). Cette hausse est essentiellement saisonnière et touche avant tout les professions liées au tourisme. La situation sur le marché du travail valaisan reste toutefois encore favorable par rapport à l'année dernière.

Le marché du travail valaisan se trouve actuellement en phase de transition. D'une part, il bénéficie toujours de la reprise conjoncturelle, qui montre cependant quelques signes d'essoufflement. D'autre part, la cherté actuelle du franc suisse n'a pas encore d'effet visible sur le chômage en Valais. Toutefois, les premiers signes annonçant la fin de l'évolution positive se dessinent : la croissance de l'emploi ralentit et la baisse du chômage après correction des variations saisonnières semble presque tarie. La situation sur le marché du travail devrait légèrement se détériorer en 2012 selon les prévisions de la majorité des instituts conjoncturels.

La hausse du chômage enregistrée à la fin du mois dernier en Valais est liée à la fin de la saison d'été, qui a bénéficié de conditions météorologiques favorables en septembre. L'augmentation du chômage a été observée essentiellement dans les professions liées à l'hôtellerie-restauration et dans les régions touristiques, comme par exemple les régions de Zermatt (+68) et Saas (+16) dans le Haut-Valais, les 6 communes du Haut-Plateau (+80) dans le Valais Central ou encore la région de Bagnes/Orsières (+16) dans le Bas-Valais.

En ce qui concerne la construction, la situation reste favorable par rapport au mois dernier et à l'année dernière. Cette branche reste un pilier fondamental de l'économie valaisanne.

Si le nombre des jeunes chômeurs de 15-19 ans avait augmenté ces derniers mois en raison de l'inscription au chômage de jeunes arrivés au terme de leur apprentissage ou de leur scolarité, il s'est inscrit à la baisse en septembre.

#### **Note aux rédactions**

**Pour de plus amples informations, vous pouvez contacter - entre 11h00 et 11h30- Patrizia Clavien-Remedi, chargée de communication du Service de l'industrie, du commerce et du travail, au 027 606 73 21**



## Les chiffres essentiels du chômage valaisan (septembre 2011)

	Taux de chômage			Chômeurs		
	Sept. 2011	var. mens.	var. ann.	Sept. 2011	var. mens.	var. ann.
Suisse	2.8%	0.0 pt	-0.7 pt	111344	-343	-28696
Valais	3.0%	0.2 pt	-0.4 pt	4149	240	-535
Haut-Valais	1.3%	0.3 pt	-0.2 pt	488	112	-83
Valais Central	3.5%	0.2 pt	-0.5 pt	1890	91	-264
Bas-Valais	3.9%	0.1 pt	-0.4 pt	1771	37	-188
RAV Oberwallis	1.3%	0.3 pt	-0.2 pt	488	111	-82
ORP Sierre	3.5%	0.4 pt	-0.1 pt	708	88	-25
ORP Sion	3.5%	0.0 pt	-0.8 pt	1182	5	-239
ORP Martigny	3.7%	0.0 pt	-0.4 pt	921	-8	-106
ORP Monthey-St.-Maurice	4.3%	0.3 pt	-0.4 pt	849	45	-82

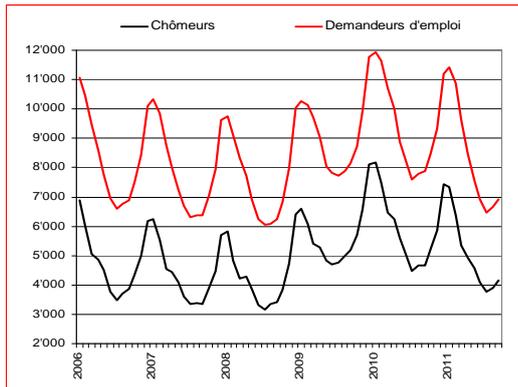
### 1. Chômage selon les régions

	Taux de chômage			Chômeurs		
	Sept. 2011	var. mens.	var. ann.	Sept. 2011	var. mens.	var. ann.
15-24 ans	4.0%	0.1 pt	-0.8 pt	787	33	-146
25-49 ans	2.8%	0.2 pt	-0.4 pt	2424	149	-359
50 ans et plus	2.9%	0.1 pt	-0.1 pt	938	58	-30
Femmes	3.8%	0.2 pt	-0.5 pt	2233	136	-286
Hommes	2.4%	0.1 pt	-0.3 pt	1916	104	-249
Suisses	2.0%	0.0 pt	-0.4 pt	2241	25	-374
Etrangers	6.9%	0.7 pt	-0.6 pt	1908	215	-161

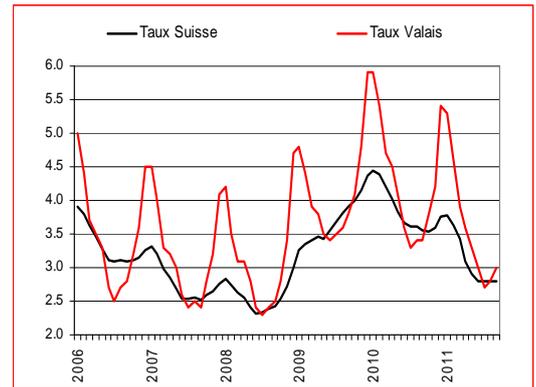
### 2. Profil des chômeurs

	Sept. 2011	var. mens.	var. ann.
<b>Professions saisonnières</b>			
Construction <sup>1</sup>	304	-5	12
Hôtellerie, restauration et nettoyage <sup>2</sup>	1125	215	-145
Agriculture, économie forestière, élevage animaux	168	15	2
<b>Professions non saisonnières</b>			
Industrie <sup>3</sup>	381	26	-82
Professions commerciales et de la vente	532	-2	-35
Transports et activités techniques <sup>4</sup>	253	11	-17
Information et communication <sup>5</sup>	153	9	-40
Activités spécialisées, scientifiques et financières <sup>6</sup>	180	0	-14
Activités de service administratif et de soutien <sup>7</sup>	489	-30	-88
Santé humaine et action sociale <sup>8</sup>	300	2	-34
Professions artistiques	35	1	-15
Autres professions <sup>9</sup>	229	-2	-79

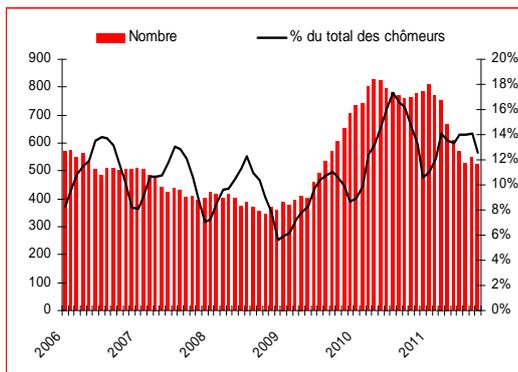
### 3. Chômage selon les groupes de professions



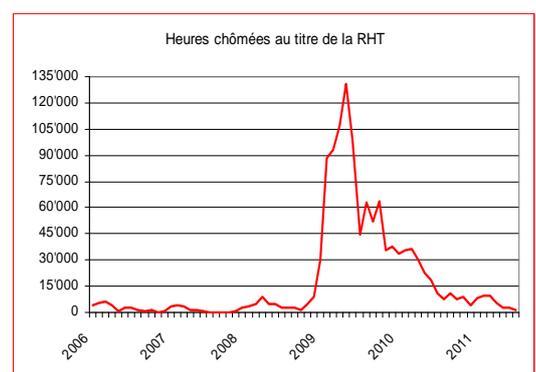
4. Evolution du chômage en Valais



5. Evolution du chômage Valais-Suisse



6. Chômeurs de longue durée<sup>10</sup>



7. Evolution de la RHT<sup>11</sup>

Source : Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO)

Le bulletin statistique complet est disponible sur [www.vs.ch/sict](http://www.vs.ch/sict) > Informations > Publications

- 1 **Construction** : construction - machinistes
- 2 **Hôtellerie, restauration et nettoyage** : hôtellerie et restauration et économie domestique – nettoyage, hygiène et soins corporels
- 3 **Industrie** : industrie minière, travail de la pierre, matériaux de construction - production denrées alimentaires, boissons et tabacs - industrie textile et industrie du cuir - travail de la céramique et du verre - usinage de métaux et de la construction de machines - électrotechnique, électronique, horlogerie, véhicule, outil - industrie du bois et du papier - arts graphiques - industrie chimique et matières plastiques - autres professions du façonnage et de la manufacture
- 4 **Transports et activités techniques** : transports et circulation – ingénieurs – techniciens - dessin technique
- 5 **Information et communication** : informatique - publicité, marketing, tourisme, administration fiduciaire- professions des postes et télécommunications - professions des médias et apparentées
- 6 **Activités spécialisées, scientifiques et financières** : professionnels de la banque, employés d'assurance - entrepreneurs, directeurs, fonctionnaires supérieurs - professions judiciaires – sciences sociales, humaines, naturelle, physique, exacte
- 7 **Activités de service administratif et de soutien** : professions commerciales et administratives - professions afférentes au maintien de l'ordre, la sécurité
- 8 **Santé humaine et action sociale** : assistance sociale et spirituelle et éducation - professions de la santé - professions du sport et du divertissement
- 9 **Autres** : professions du secteur tertiaire, si pas ailleurs - activité professionnelle ne peut pas être définie - non spécifié
- 10 **Chômeurs de longue durée** : personnes inscrites au chômage depuis plus d'une année
- 11 **Réduction de l'horaire de travail (RHT)** : la statistique recense les réductions de l'horaire de travail décomptées et indemnisées par les caisses. Pour des raisons d'ordre pratique liées au versement des indemnités, ces données ne sont disponibles qu'après un délai de deux mois.